

Un·e responsable du pôle études-urbanisme

Ingénieur·e / Attaché·e – Emploi à temps complet

À pourvoir par voie statutaire (mutation, détachement, liste d'aptitude) ou à défaut contractuelle

Missions

Sous l'autorité du DGA, le·la responsable du pôle études-urbanisme est chargé·e de l'organisation de son pôle. Il·Elle travaille en relation étroite avec les pôles éclairage, travaux et SIG. Il·Elle peut être amené·e à travailler pour le compte de la SEML Energ'IV, filiale du SDE35 dédiée à la production d'énergie renouvelable.

Membre du comité de direction du SDE35, il·elle coordonne l'activité du pôle, dirige et pilote des projets, assure la planification et la réalisation des études APS menées en interne (maitrise d'œuvre interne), est chargé·e du contrôle des études réalisées par des tiers (maitrise d'œuvre externe et entreprises de travaux).

Il·elle est chargé·e de la gestion et du traitement des demandes d'urbanisme relatives au raccordement électrique des usagers d'Ille-et-Vilaine (hors communes urbaines).

Il·elle contribue activement à la réalisation des schémas directeurs de développement du réseau électrique, en appui avec le pôle SIG et en lien étroit avec le concessionnaire Enedis, et à la définition des programmes pluriannuels d'investissement associés.

Profil

- Niveau BAC +4 – BAC + 5 (école d'ingénieur, Master) généraliste ou spécialisé en électricité,
- Expérience souhaitée
- Sens du service public
- Qualités relationnelles et sens du travail en équipe,
- Aptitudes au management, à la conduite du changement, sens de l'organisation du travail
- Capacités d'analyse et de synthèse, rigueur, autonomie et responsabilité
- Maîtrise des outils informatiques.

Renseignements

Rémunération : Statutaire + régime indemnitaire

À pourvoir par voie statutaire (mutation, détachement, liste d'aptitude) ou à défaut contractuelle

Poste à pourvoir à partir du : 1^{er} avril 2019

Lettre de motivation, CV et dernier arrêté de situation sont à adresser avant le 13 février 2018 à :

Monsieur le Président du Syndicat Départemental d'Énergie 35

Par courrier postal : Village des collectivités d'Ille-et-Vilaine - 1 avenue de Tizé – C.S. 43603 - 35236 THORIGNÉ-FOUILLARD CEDEX ou par mail : rh@sde35.fr

Pour tous renseignements :

Ana SOHIER – Responsable pôle administration générale – Tél. : 02 99 23 45 81 – a.sohier@sde35.fr